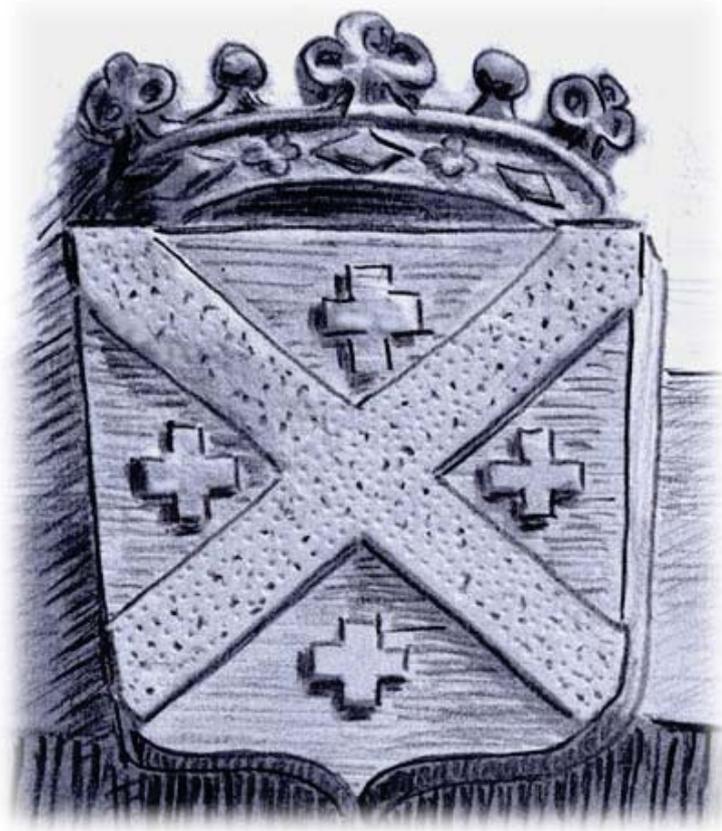


# BULLETIN



**INSTITUT FRIBOURGEOIS  
D'HÉRALDIQUE  
ET DE GÉNÉALOGIE**

**N° 46 – DÉCEMBRE 2013**



## **BULLETIN DE L'INSTITUT FRIBOURGEOIS D'HERALDIQUE ET DE GENEALOGIE**

### **Rédaction et édition:**

Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie  
case postale 114  
CH-1705 Fribourg

### **Abonnement:**

Le bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Institut, cotisation annuelle CHF 40.- par membre individuel, CHF 50.- par couple.

Des numéros isolés peuvent être commandés pour le prix de CHF 10.-.

### **Comité:**

Président:	Pierre Zwick
Vice-présidente:	Geneviève de Boccard
Trésorière:	Danielle Cottier
Relations extérieures:	Marie-Thérèse Torche
Bibliothécaire, archiviste	Jean-Claude Morisod
Webmaster	Eliane Dévaud-Sciboz

### **Adresse électronique:**

info@ifhg.ch

---

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

© La reproduction intégrale ou partielle est soumise à l'autorisation de la rédaction.

# SOMMAIRE

N° 46, décembre 2013

---

➤ <i>avant-propos</i>	
<b>Autres temps, autres mœurs</b>	<b>3</b>
➤ <i>généalogie</i>	
<b>La saga d'une famille helvético-russe au     siècle des soviets</b>	<b>5</b>
Dr Ivan S. Nemitz	
➤ <i>patrimoine</i>	
<b>Une promenade à Grolley</b>	<b>13</b>
Jean-Claude Morisod	
➤ <i>à la bibliothèque de l'Institut</i>	
<b>Das Geschlecht Kurmann</b>	<b>22</b>
➤ <i>miscellanées</i>	
<b>Le marbre et la poussière</b>	<b>24</b>
le patrimoine funéraire de la Suisse romande du X <sup>IV</sup> e au X <sup>VIII</sup> e siècle	
<b>Généalogie suisse, vol. 40, 2013</b>	
<b>Archives Héraldiques Suisses, 2013/II</b>	
<b>Revue vaudoise de généalogie et d'histoire     des familles, 25<sup>e</sup> année, 2012</b>	
➤ <i>la vie de l'Institut</i>	
<b>Assemblée générale ordinaire du     7 mars 2013</b>	<b>26</b>
<b>L'indexation des recensements cantonaux</b>	

Frontispice: Armoiries de Chollet, clé de linteau de porte à Grolley



## *avant-propos*

### **Autres temps, autres mœurs**

Les temps sont aux changements. Voilà 20 ans qu'Internet s'est peu à peu glissé dans nos vies au point d'être devenu aussi indispensable que la presse écrite, la téléphonie, la radiodiffusion, et la télévision dans les échanges d'informations publiques ou privées.

De même que la photographie n'a pas tué l'expression picturale, que le cinématographe n'a pas éclipsé le jeu théâtral, l'échange de données numériques ne va pas faire disparaître les publications imprimées. Il y a quarante ans, le bureau sans papier nous était promis à brève échéance. Et que constatons-nous? Nous n'avons jamais reçu, envoyé, échangé, autant de papier ... et nous n'en avons jamais autant détruit. À l'information ont succédé la saturation, l'élimination et la pollution.

Vous aussi, vous avez changé. Votre bagage de connaissance s'est enrichi et vous travaillez différemment. Vous avez appris à rechercher les renseignements, à vous servir d'Internet, à reconnaître qualité et la fiabilité d'une source d'information. Aux réunions d'entraide d'autrefois succèdent les échanges par messagerie électronique et les recherches dans les bases de données informatisées ou dans les archives numérisées accessibles en ligne.

Notre Institut n'échappe pas à ce mouvement. Des messages électroniques lui parviennent chaque jour. Ce sont pour l'essentiel des demandes de renseignements et des communications de sociétés sœurs. Nous effectuons gratuitement des recherches simples et rapides en faveur de nos membres qui s'acquittent de la cotisation. Au-delà de ce

cercle précis, notre engagement dépend en premier lieu de notre temps disponible, en deuxième lieu du lien plus ou moins proche que nous entretenons avec l'interlocuteur - tenant compte de la réciprocité des services - et enfin de la complexité de la question. Si nous ne sommes pas en mesure de donner satisfaction au correspondant, nous tâchons le plus souvent de l'aiguiller vers d'autres personnes ou institutions qui pourront lui répondre.

Grâce à des logiciels spécialisés la compilation de données personnelles - dans le respect de la législation y relative - est aujourd'hui grandement facilitée. Cela nous a permis de nous lancer, conjointement avec les Archives de l'Etat de Fribourg et la société FamilySearch, dans l'aventure de l'indexation des recensements cantonaux. Avec votre soutien, nous allons poursuivre cette opération qui a pour but de faciliter l'accès aux données d'archives.

Les rencontres, les discussions, les disputes (verbales bien entendu) les excursions et les agapes ne vont pas disparaître de notre programme. Ce numéro fait une place au compte rendu de la causerie du Dr Ivan Nemitz sur la saga (c'est le terme qu'il a lui-même utilisé) de sa famille en Russie à l'époque des Soviets. La visite que nous avons eu la chance de pouvoir faire au manoir de Grolley nous a donné l'occasion d'une intéressante recherche comparée en histoire de l'art.

Vous le voyez, l'Institut d'héraldique et de généalogie ne veut pas succomber à la facilité de devenir une société virtuelle.

PZ

## LA SAGA D'UNE FAMILLE HELVÉTIQUE-RUSSE AU SIÈCLE DES SOVIETS<sup>1</sup>

DR IVAN SERGUEÏEVITCH NEMITZ

### **Origine de la famille NEMITZ**

Vassilii Ferdinandovitch NEMITZ, juge de paix à Odessa et Conseiller à la cour, avait épousé Sofia Apollonovna KOUZNETSOVA, descendante d'une famille noble du Kherzon. Le nom de famille NEMITZ (qui en russe signifie allemand) témoigne d'une origine étrangère. La famille NEMITZ, dont le nom complet devrait être NEMITZ BIBERSTEIN, est issue d'une ancienne maison de chevalerie des bords du Rhin (comme en témoigne les armoiries du blason datant de 1764). Elle appartient de ce fait à la noblesse héréditaire. Certains de ses membres ont ensuite émigré en Pologne (région de Lublin, au sud-est de Varsovie), puis des descendants, au 18<sup>e</sup> siècle, ont acquis des terres en Bessarabie (district de Briceni) où ils sont alors devenus russes, laissant tomber le suffixe von BIBERSTEIN.

Le couple eut quatre enfants: Alexandre Vassilievitch NEMITZ né le 26 juillet 1879 dans le village de Kotiuzhani en Bessarabie (l'actuelle Moldavie), Apollon Vassilievitch, né en 1883 et deux sœurs, Liouba et Vera.

### **Le fils aîné, le vice-amiral Alexandre Vassilievitch NEMITZ**

Le décès prématuré de leur père, Vassilii Fernandovitch, a été un coup dur pour la famille. La mère décida de placer son fils aîné, Alexandre, dans le corps des cadets de la marine de la Mer Noire où il est entré à l'âge de 14 ans, en 1893.

---

<sup>1</sup> adaptation du texte remis par l'auteur



Depuis son enfance, Alexandre NEMITZ rêvait de devenir officier dans la marine, comme tous les hommes de sa famille du côté maternel. Il a terminé ses études avec mention excellente et a commencé à servir dans l'escadre de la flotte de la Mer Noire.

En juin 1905, a éclaté la révolte des marins du cuirassé «Prince Potemkine de Tauride», révolte à laquelle s'est joint l'équipage du navire-école «Prout». L'affaire a ensuite été jugée à Sébastopol et quatre matelots du «Prout» furent

condamnés à mort. C'est la section commandée par le lieutenant Alexandre NEMITZ, très apprécié de ses supérieurs, qui fut choisie pour exécuter la sentence. Il a catégoriquement refusé de les fusiller, ne voulant pas accomplir *cette honteuse tâche de bourreau*, qui était contraire à son éthique. Cette même année, une nouvelle révolte eut lieu sur le croiseur «Kagoul». Et deux cents matelots rebelles demandèrent au Tribunal de leur donner comme défenseur ce même Alexandre NEMITZ. Il y a mis toutes ses forces et, risquant sa carrière, il a une nouvelle fois obtenu la grâce pour quatre condamnés à mort, se déplaçant même de nuit chez le commandant en chef de la flotte de la Mer Noire, pour obtenir de celui-ci que le bague remplace la mort.

Alexandre a été puni de quatre mois de corps de garde pour avoir pris la défense des marins révoltés, puis il a été muté dans la section historique de l'état-major de la marine avec pour mission d'étudier les raisons de la défaite russe à Port-Arthur. Il s'est attelé à ce sujet avec passion et, de 1908 à 1913, il a rédigé de nombreux articles sur cette Guerre russo-japonaise de 1904-05, révélant une quantité de faiblesses de la flotte russe et il a démontré qu'elle ne pouvait pas vaincre à cause de son manque de professionnalisme et de la mauvaise instruction de ses marins, proposant une réforme profonde de l'enseignement de l'Académie de la marine. Son livre «Stratégie appliquée» y a servi de base jusqu'à l'époque de l'URSS.

Finalement, les qualités de stratège d'Alexandre NEMITZ étant reconnues, il a été décoré de nombreuses médailles tsaristes, telles celles de l'Ordre de Ste-Anne, de St-Stanislas et de St-Vladimir.

Après l'abdication du tsar Nicolas II en février 1917; Alexandre NEMITZ a pris la tête de l'Association d'officiers libéraux qui se battaient pour l'abolition de la peine de mort dans la flotte. Il était un vrai patriote russe et militait contre l'injustice. Il était aussi un grand stratège que les soviets ne voulaient pas perdre. Lénine a eu beaucoup d'égard pour lui, sachant qu'il avait été gravement blessé à une jambe durant la guerre civile. En octobre 1917, condamné à mort par les communistes pour désertion, il s'est caché chez sa mère à Odessa. Quant à sa mère, elle est morte en 1921, durant la famine et l'épidémie de typhus. Il est vraisemblable qu'Alexandre fut contraint de passer du côté des Rouges, car sinon, ils auraient tué toute sa famille restée à Sébastopol.

C'est vraiment incroyable qu'Alexandre NEMITZ ait survécu à tous les bouleversements politiques survenus au cours du 20<sup>e</sup> siècle en Russie, devenue l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). Après avoir été condamné à mort par contumace par les communistes, il a même tenu tête à Staline qui ne l'a pas fait fusiller comme les cinquante officiers supérieurs de l'Armée rouge, lors des purges de 1936-38. Entre lui et le commissaire de la flotte de l'URSS durant la Grande Guerre patriotique, l'amiral Nikolai KOUZNETSOV, sept commandants de la flotte se sont succédés et tous ont été fusillés. On peut supposer que Staline l'a épargné, car Alexandre avait été l'un des artisans de la victoire de l'Armée rouge contre les Blancs au sud de la Russie et sur la Mer d'Azov et la Mer Caspienne et parce que l'URSS avait, à cette époque, un urgent besoin d'un commandant expérimenté et d'un fin stratège. Lui-même surpris, a écrit : *Comment se fait-il que, moi qui étais un noble héréditaire, ancien officier de la marine du tsar, je sois devenu un "camarade" aux yeux de cet homme (Vladimir Ilitch OULIANOV, dit Lénine) que le Monde vénère ?* Malgré cela, il n'a jamais adhéré au Parti communiste.

Le 20 juin 1917, le chef du gouvernement provisoire Alexandre KERENSKY, le nomme commandant de la Flotte de la Mer Noire, pour succéder à l'amiral Alexandre KOLTCHAK (celui-ci prendra ensuite la tête des troupes Blanches et sera fusillé en 1919 à Irkoutsk). En août 1917, Alexandre NEMITZ a été nommé contre-amiral. Durant

la Guerre civile, il a participé à d'importantes opérations militaires dans le sud de la Russie (en Ukraine contre Denikine et en Crimée contre Wrangel). Pour ces faits d'armes, a été décoré de l'Ordre du Drapeau rouge no 270 en 1919. Considéré comme un stratège hors pair, Lénine n'a pas hésité à le nommer commandant en chef des forces navales de la République Fédérative Socialiste Soviétique de Russie en 1920. Il avait ainsi sous ses ordres, les trois flottes de la Baltique, de la Mer Noire et de l'Extrême-Orient, qui étaient cependant dans un état assez déplorable. Avant la Grande Guerre Patriotique, il a écrit un livre intitulé *Le travail de l'Etat-major général naval*, ainsi que ses *Mémoires* qui n'ont jamais été publiées. Alexandre NEMITZ a reçu le titre de vice-amiral et a été élevé à l'Ordre de Lénine en 1941. De 1922 à 1947, année de sa retraite (à 68 ans), il a été professeur de stratégie navale à l'Académie de la marine militaire de Leningrad, formant les futurs officiers supérieurs de la flotte de l'URSS. Un de ses étudiants, l'amiral I.S. ISAKOV, le cite dans la dédicace de son livre *Récits de la flotte*, publié en 1962: *Très honoré Amiral, cher Alexandre Vassilievitch, si j'ai réussi à faire quelque chose pour la flotte de mon pays, l'URSS, je le dois en grande partie à votre influence*. En 1951, à la demande du ministre de la marine, l'amiral Nikolaï KOUZNETSOV, il a rédigé un très important rapport sur sa vision pour l'avenir de la flotte de l'URSS.

En 1917, il avait épousé Anastasia Alexandrovna VROUBEL, la demi-sœur cadette du célèbre peintre Mikhaïl VROUBEL et fille du général VROUBEL. Cette femme était d'une grande beauté et avait un caractère exceptionnel.

Elle était veuve d'un officier de la flotte de la mer Noire, mort lors de la bataille de Port-Arthur, Evguenii Youlianovitch KHODOROVITCH, dont elle avait eu cinq enfants, Natalia, Jelena, Dmitri, Georgi et Olga. Alexandre aimait sa femme d'un amour très profond, et il adorait sa famille. Elle lui a encore donné trois enfants, Irina, Anastasia et Varvara. Même après la Révolution, sous le régime soviétique, il lisait chaque soir la Bible à ses enfants et petits-enfants. Après la mort d'Anastasia des suites d'un cancer en 1932, Alexandre a fait une courte dépression. Il souffrait aussi de sa jambe droite gravement blessée par balles durant la guerre civile. Il vivait très modestement, de manière spartiate, à Sébastopol, travaillant encore un temps bénévolement dans un service hydrologique. Comme seuls habits, il avait deux tuniques de vice-amiral, une blanche pour l'été et l'autre bleue foncée pour l'hiver.

Décédé le 1er octobre 1967 à Yalta, Alexandre NEMITZ a été entermé avec tous les honneurs militaires de l'Union soviétique sur l'allée centrale du cimetière des Confédérés (Komunarov) à Sébastopol. Sous son effigie, en uniforme de vice-amiral, immortalisé dans le marbre, on peut lire l'épithaphe: *Les militaires de la marine, les citoyens de Sébastopol et les hôtes de la « Ville Héroïne » inclinent leur tête devant cette tombe, en rendant hommage au fils fidèle de notre Patrie qui a consacré toute sa vie à lutter contre ses ennemis et pour édifier notre puissante flotte militaire.*

### **Le fils cadet, juge à Odessa, réfugié en Suisse**



Le fils cadet, Apollon Vassilievitch NEMITZ, mon grand-père, a suivi des études de droit et a travaillé comme juge d'instruction stagiaire au tribunal pénal d'Odessa. Il a épousé notre grand-mère, une Suisse, Augustine-Cyrille DESCLOUDS, originaire de Genève par mariage, qui était venue travailler en Russie comme gouvernante<sup>2</sup>. Elle avait quitté la Suisse à 23 ans, pour gagner sa vie, comme le faisaient nombre de ses compatriotes à cette époque. Ils se sont mariés à Odessa à l'Eglise orthodoxe en 1912, âgés respectivement de 29 et 25 ans. Ils ont eu deux enfants: mon père Sergueï Apol-

lonovitch et Sofia Apollonovna, qui, âgée de 94 ans, vit actuellement à Genève.

---

<sup>2</sup> Elle était la petite-fille de Jean-Joseph MURITH (1817-1859), opposé au gouvernement conservateur à l'époque du Sonderbund, qui fut emprisonné et devint par la suite syndic de Gruyères. Sa mère, Marie Esther MURITH, avait épousé en 1882, Marc Louis DESCLOUDS, de Genève (réf).

La Révolution d'octobre 1917 a forcément eu des conséquences tragiques pour la famille NEMITZ. Lors de la Terreur rouge, Liouba et Vera, les deux sœurs, ainsi que le mari et les enfants de l'une d'elles furent exécutés. Face à ce danger, vu que sa famille appartenait à la classe «bourgeoise», Apollon Vassilievitch décida de partir en exil, avec son épouse et ses deux enfants, âgés de six et un an, quittant Odessa en bateau le 9 avril 1919, après avoir obtenu une autorisation du Président du tribunal de district. Ils firent d'abord escale à Constantinople, d'où ils furent rapatriés par la marine française vers Marseille et là la famille obtint un visa du consulat suisse, les autorisant à revenir dans leur patrie comme réfugiés.

Ainsi, le *Rideau de fer* érigé par l'URSS a séparé les deux branches de la famille NEMITZ pour des décennies. Les deux frères ne se sont plus jamais écrit. Apollon Vassilievitch était convaincu qu'Alexandre et toute sa famille avaient disparu. D'un autre côté, après la Révolution, le vice-amiral Alexandre NEMITZ n'a jamais mentionné qu'il avait un frère, en Suisse car, sous Staline, sa vie, aurait alors été mise en danger. Il est ainsi normal que les biographes soviétiques aient toujours considéré mon grand-oncle comme un enfant unique, et qu'ils n'aient mentionné nulle part l'existence de son frère et de ses deux sœurs, malgré le fait que le mari de Liouba (de Berg) ait été un officier, commandant de sous-marin durant la guerre russo-japonaise de 1904-05. Il avait été fusillé en 1918 avec sa femme et ses enfants en bas-âge durant la Terreur rouge.

Mon grand-père, Apollon, est décédé lorsque j'étais enfant. De toute façon, tous ces souvenirs étaient manifestement trop douloureux pour lui. Pour mon grand-père, l'exil a été une grande épreuve. Il avait perdu sa profession de juge et par là-même son statut social. Il a travaillé comme employé de bureau, puis est devenu complètement sourd. Ma grand-mère a tout fait pour que la famille puisse joindre les deux bouts. Ainsi, elle a travaillé comme personne d'entretien du bâtiment de la Société des Nations (SDN), puis comme vendeuse dans un grand magasin qui s'appelle aujourd'hui *Globus*. Son frère Gaston Desclouds était curé de la paroisse catholique de Thônex, une commune genevoise très proche de la frontière française. Ainsi, durant la Seconde Guerre mondiale, il a aidé la Résistance, il a favorisé le passage de la frontière aux agents français et alliés qui apportaient des renseignements très importants vers Londres où se trouvait le Général de Gaulle et vers Berne où rési-

dait Allen Dulles, le responsable du Service de renseignement américain, enfin il a établi de faux certificats de baptême, permettant à des juifs d'échapper ainsi à l'Holocauste.

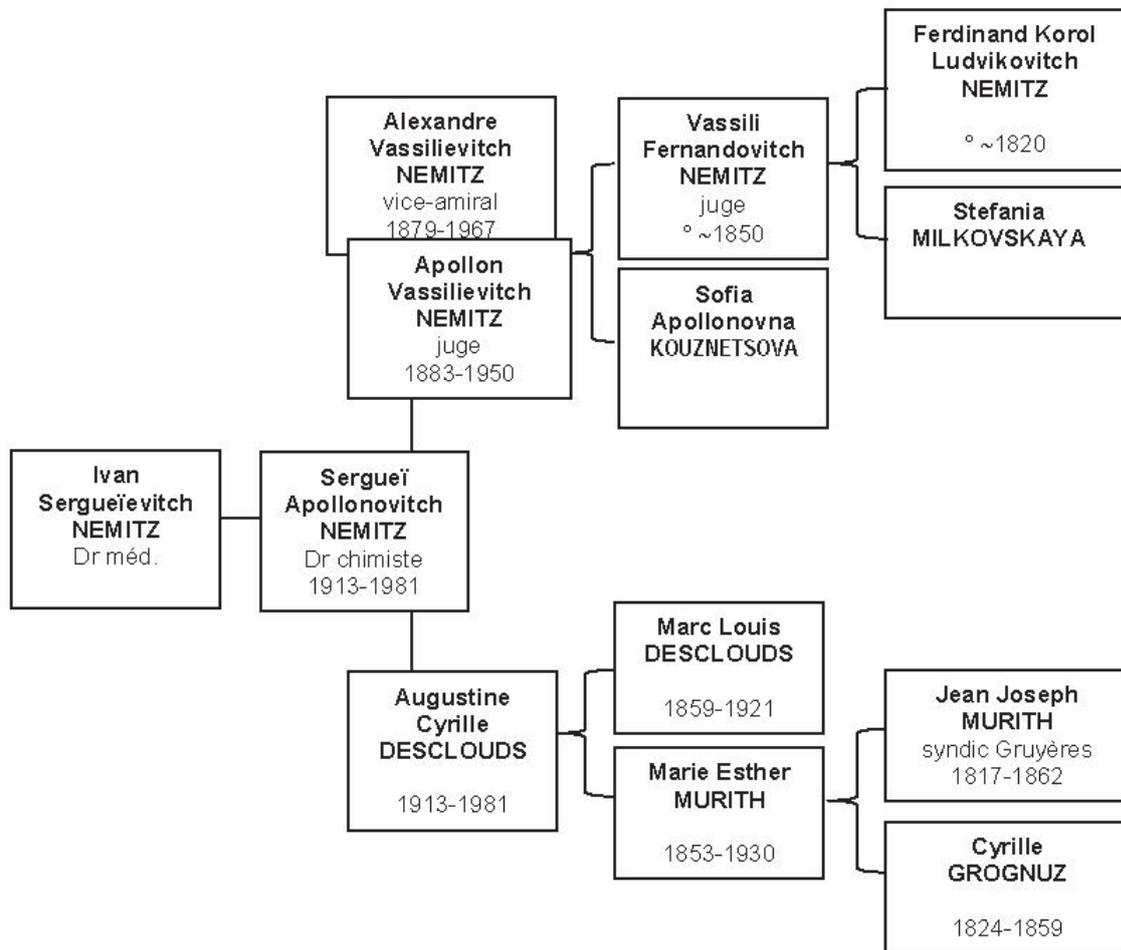
Notre père, Sergueï A. NEMITZ, était chimiste, docteur es science, spécialiste de l'or et des métaux rares. En 1964, il avait visité l'Union Soviétique en tant que touriste et avait pu se rendre à Odessa, retrouvant la maison dans laquelle il avait passé son enfance. Lors de ce voyage, des agents du renseignement soviétique ont tenté de l'enrôler, car, de par son travail, il avait d'excellentes connaissances concernant le titane et le zirconium, deux métaux entrant dans la fabrication du fuselage des avions à réaction, tels les fameux MIG. Heureusement, malgré sa naïveté et la vodka qui coulait à flots, il a vite compris qu'il se trouvait en danger et il a rompu tous contacts. Il est décédé en 1981.

### **Les retrouvailles**

Lorsque mon grand-oncle est décédé en 1967 à Yalta, j'avais 20 ans, mais à cette époque la guerre froide faisait encore rage dans une Europe elle-même divisée en deux, comme notre famille. Ce n'est que bien plus tard, en janvier 2009, que j'ai adressé une lettre à l'ambassade de la Fédération de Russie en Suisse, expliquant que je souhaitais accéder aux archives concernant mon grand-oncle, le vice-amiral Alexandre NEMITZ. Aucune réponse n'a suivi. Mais j'avais adressé une copie de cette lettre au consulat de Suisse à Saint-Pétersbourg et trois mois après, j'ai reçu une réponse du consul me communiquant qu'il avait trouvé, sur Internet, quatre articles en russe le concernant. Dans l'un d'eux rédigé par le contre-amiral Vladimir LEBEDKO, ancien commandant d'une escadre de sous-marins nucléaires, j'ai découvert la vie exceptionnelle de mon grand-oncle, qui a survécu à tous les bouleversements politiques qu'a connus la Russie au 20<sup>e</sup> siècle et qui avait fait preuve d'un grand sens éthique, en refusant, en 1905, de fusiller des marins révoltés. Ainsi, en juillet 2009, avec mon épouse, nous nous sommes rendus en Russie à Saint-Pétersbourg où j'ai été magnifiquement reçu au Musée Central de la Marine militaire. Là, j'ai obtenu tous les détails de sa carrière et c'est alors que j'ai décidé d'écrire sa biographie.

I.-S. N.

## L'ascendance des Nemitz



## UNE PROMENADE À GROLLEY

JEAN-CLAUDE MORISOD

Le scintillement de la Sarine sous le soleil de midi, il y a deux cent cinquante ans, était tel que nous le voyons encore. Les toiles du salon du château de Grolley, que l'Institut a visité le 22 septembre 2012, ont un peu plus d'un quart de millénaire mais elles sont aussi présentes et parlantes qu'au premier jour. J'ai hésité à utiliser le terme de château qui paraît impropre puisque ni son constructeur ni ses propriétaires subséquents n'étaient titulaires des droits seigneuriaux hormis la dîme, mais je me crois par l'usage autorisé d'étendre la signification de ce mot au manoir des Chollet, parce qu'il est situé au centre de Grolley, d'autant qu'on ignore le plus souvent que l'ancien château médiéval était situé à Rosière. Ces peintures du salon illustrent quatre temps de la journée d'une famille patricienne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont conservé les couleurs et la saveur, la lumière et l'esprit du temps. Quand on pénètre dans le salon, éclairé de trois côtés, on est pris dans l'atmosphère galante de l'époque ; et par quelque chose d'indéfinissable encore. Autant la grande façade principale de la maison paraît austère, sévère et calme, autant le choix des personnages, leurs attitudes élégantes, le jeu des plis et les qualités éclatantes des tissus de leurs vêtements, le charme du mobilier aux formes très rococo, *rocaillissimes*, font apparaître par contraste un intérieur foisonnant, théâtral, débordant d'imagination, et toute la puissance de la vie de jardins arborescents que la taille esthétise, et dans la conversation, les élans du cœur. À côté de ce décor en courbes et contre-courbes, au même étage, dans la grille de l'escalier aux C affrontés et apposés entourant un poinçon (?) je crois lire le chiffre des Chollet.

MARC-HENRI JORDAN a donné une excellente étude du château de Grolley dans le premier numéro hors-série de l'indispensable,



remarquable revue "Patrimoine fribourgeois"<sup>1</sup>. Il nous apprend que les quatre *Heures du Jour*, représentées sur les quatre murs du salon entièrement recouverts de toile peinte par un artiste encore inconnu, sont inspirées de gravures de François-Antoine Aveline d'après François-Thomas Mondon (1709-1755). M.-H. JORDAN a reproduit deux des quatre gravures d'Aveline : *L'heure du Matin* et *Le Temps De La Soirée*. Deux autres gravures, *Le Temps de l'Après-dinée* et *L'Heure du Midi*, ont été utilisées par le peintre. Le musée Cognacq-Jay possède une sanguine de Mondon, laquelle semble avoir été le modèle de *L'Heure du Midi*, l'une des quatre gravures (Cf. photographie ci-contre)<sup>2</sup>. La gravure d'Aveline est plus précise, plus en joliesse, tandis que le dessin de Mondon, plus enlevé, par des traits plus rapides et plus vifs, semble plus proche de l'inspiration, et plus en phase aussi avec l'exubérance du décor rocaille aux coquilles extravagantes accompagnées de guirlandes de feuilles et de fruits.

Les scènes peintes sont encadrées de foisonnantes architectures décoratives invoquant des mouvements de la mer et des arborescences, des turbulences en subtil équilibre. Trois dessus-de-fenêtres en nature morte aux fleurs et fruits devant un paysage et deux dessus-de-portes inspirés de Nicolas Lancret (1690-1743) prolongent habilement les heures de la journée. La cheminée en molasse, peinte en faux marbre, encadre une *Partie de la Masquerade*, peinture du toile aussi, d'après un dessin ou une gravure de Johann Esaias Nilson (1721-1788), dont on ne connaît pas le peintre non plus. MARC-HENRI JORDAN relève que « *ce salon [est] unique en son genre* ». Si l'on veut bien considérer que les arts et les mœurs ont quelque chose en commun et de réciproque, cette représentation d'un art de vivre mérite au moins réflexion dans une époque où triomphe l'architecture brutaliste.

---

<sup>1</sup> JORDAN MARC-HENRI, *Le Manoir de Grolley* in "Patrimoine fribourgeois", hors série n° 1, 2011, 44 p., très nombreuses illustrations en couleurs et en plein page, trad. de Hubertus von Gemingen, Service des biens culturels du canton de Fribourg. M. Jordan annonce un article sur *Le salon de Grolley et ses modèles* à paraître en 2014 dans "Patrimoine fribourgeois" n° 20.

<sup>2</sup> *L'Heure du Midi*, dessin à la sanguine par François-Thomas Mondon, avec l'aimable autorisation du Musée Cognacq-Jay, Paris (N° d'inv. 2009.1) et de M<sup>me</sup> Pauline Chapelain, SAEML Parisienne de photographie.

## Les propriétaires du manoir de Grolley

Depuis sa construction aux alentours de 1750, la remarquable demeure de campagne de Grolley est restée sans discontinuité dans les mains de la même famille, le titre de propriété passant par héritage de génération en génération. Par succession cognatique, elle passa de la famille de Chollet à la famille de Gottrau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il nous a paru intéressant de reproduire la généalogie partielle des deux familles propriétaires<sup>3</sup>.

P.Z.

I Maître François-Pierre CHOLLET, fils de Pierre (1608-1682), bailli d'Illens et Ursule HELBLING, né en 1656. Propriétaire de terres situées à Grolley.

Il s'est uni avec Marie Catherine PYTHON, née en 1663, d'où :

**1) François Jacques CHOLLET**, conseiller, bailli de Rue, reçu au baptême à Fribourg le 24 janvier 1693, décédé en 1758.

Il fit construire le manoir de Grolley entre 1749 et 1751. Sans postérité. A sa mort, la propriété passe à ses neveux Jean Udalric et François Jacques

2) Marie Anne CHOLLET, baptisée à Fribourg en 1695, y décédée en 1770.

3) Anne "Marie-Marguerite" CHOLLET *Qui suit en II.*

II Anne "Marie-Marguerite" CHOLLET, dite Margot, reçue au baptême à Fribourg le 2 février 1698.

Elle s'est unie avec Joseph Aloys de CHOLLET, maître de l'Hôpital, bailli de Surpierre, secret, fils de Jean Ulrich (1672-1746), bailli de Gruyères, banneret et Marie-Madeleine THUMBÉ (°1671), né vers 1704, décédé en 1763, d'où :

**1) Jean Udalric Aloys de CHOLLET**, né en 1735, décédé en 1805.

---

<sup>3</sup> les données généalogiques proviennent des dossiers des AEF et du site internet <http://gw.geneanet.org/nvonderweid> tenu par Nicolas von der Weid.

2) **François Jacques de CHOLLET** *Qui suit en III.*

Les deux frères virent en 1798, leur maison pillée par des malandrins qui suivaient les troupes françaises marchant sur Fribourg à partir d'Avenches.

III **François Jacques de CHOLLET**, trésorier, baron, né le 8 septembre 1736, décédé le 6 avril 1808.

Il s'est uni avec Marie Anne GOTTRAU de Léchelles, baptisée le 29 mars 1722, jour des Rameaux, décédée à Echallens (Vaud) le 20 mai 1779, d'où :

1) **Joseph Aloys de CHOLLET** *Auteur de la BRANCHE AÎNÉE qui suivra.*

2) Pierre Nicolas de CHOLLET *Auteur de la BRANCHE CADETTE qui suivra.*

## BRANCHE AÎNÉE

IV **Joseph Aloys de CHOLLET**, caissier d'Etat, député, né le 23 juillet 1761.

Il s'est marié le 19 janvier 1784 à Farvagny avec Anne Marie VON DER WEID, reçue au baptême à Fribourg en 1766, d'où :

1) **Aloys Udalric de CHOLLET** *Qui suit en V.*

V **Aloys Udalric de CHOLLET**, député au GC, né le 22 février 1787.

En 1847, des soldats indisciplinés dévastèrent les châteaux de Grolley et de Rosières, peu avant la capitulation de Fribourg devant les troupes fédérales commandées par le général Dufour.

Il s'est marié le 25 janvier 1813 à Grolley avec Marie Anne Barbe de SCHALLER, d'où :

1) Joseph de CHOLLET *Qui suit en VI.*

2) Marie Anne Barbe de CHOLLET *Auteur de la sous-branche issue des GOTTRAU qui suivra.*

VI **Joseph de CHOLLET**, commissaire général, né le 17 juillet 1813, décédé à Grolley le 2 mars 1892.

En 1869, il entreprend de notables réparations à sa demeure.

Il s'est uni avec Albertine de CHOLLET-WILD, née en 1821, décédée à Grolley le 4 mai 1890, inhumée dans la même localité en 1892, d'où :

- 1) Hedwige de CHOLLET, née en 1857, décédée en 1938.
- 2) **Marie "Cécile" de CHOLLET** *Qui suit en VII.*

VII **Marie "Cécile" de CHOLLET de Grolley**, née en 1858, décédée en 1940.

Elle s'est mariée en 1893 avec **Ernest Désiré Philippe GOTTRAU de Granges**, notaire, fils d'Othmar Henri Joseph Romain Laurent (1825-1882), major commandant du bataillon, 64, né en 1858, inhumé à Grolley en 1923, décédé le 15 avril 1923, d'où :

- 1) "Germaine" Lucie Marie GOTTRAU, née en 1893, décédée en 1950.
- 2) **"François" Joseph Othmar de GOTTRAU**, avocat, né en 1896, décédé en 1971.
- 3) "Othmar" Louis Nicolas de GOTTRAU, notaire, né en 1898, décédé à Villars-sur-Glâne en 1964, inhumé à Grolley le même jour.
- 4) Marcel de GOTTRAU, né en 1899, décédé en 1927.
- 5) "Bernard" Auguste Henri de GOTTRAU, né en 1903, décédé en 1950
- 6) **"Jeanne" Marie Blanche de GOTTRAU.**

Elle s'est mariée en 1929 avec **Paul Oscar de WERRA**,

#### SOUS-BRANCHE ISSUE DES GOTTRAU

VI Marie Anne Barbe de CHOLLET de Grolley.

Elle s'est unie avec Pierre Félix Edmond de GOTTRAU de Granges, fils de François Philippe Titus (°1792) et Antoinette von ROLL, baronne, né en

1822, décédé en 1913, d'où :

- 1) Alice Marie de GOTTRAU *Qui suit en VII.*

VII Alice Marie de GOTTRAU de Granges, née en 1863, décédée en 1935.

Elle s'est unie avec Pierre "Honoré" Marie VON DER WEID, fils de Joseph Claude Ignace Raymond (1829-1896), député, juge de paix et Madeleine Marie "Albertine" Philomène de TECHTERMANN (1836-1882), né en 1865, décédé en 1921, d'où :

- 1) François Antoine Nicolas VON DER WEID, né en 1903, décédé en 1973.

Il s'est uni avec Gilberte Marie Adélaïde de WECK, fille de Paul Joseph Ferdinand (1875-1963) et Margaret Marie Charlotte de WECK (1879-1951), née en 1905, décédée en 1980, d'où :

- a) Claude Paul Marie VON DER WEID, ingénieur civil.

## BRANCHE CADETTE

IV Pierre Nicolas de CHOLLET, baptisé le 17 mars 1763, inhumé à Givisiez en 1839.

Il s'est marié en 1788 avec Anne-Marie de RAESFELDT, baronne, d'où :

- 1) Pierre Charles de CHOLLET, officier à Paris, né le 7 juillet 1792, décédé le 28 octobre 1876.

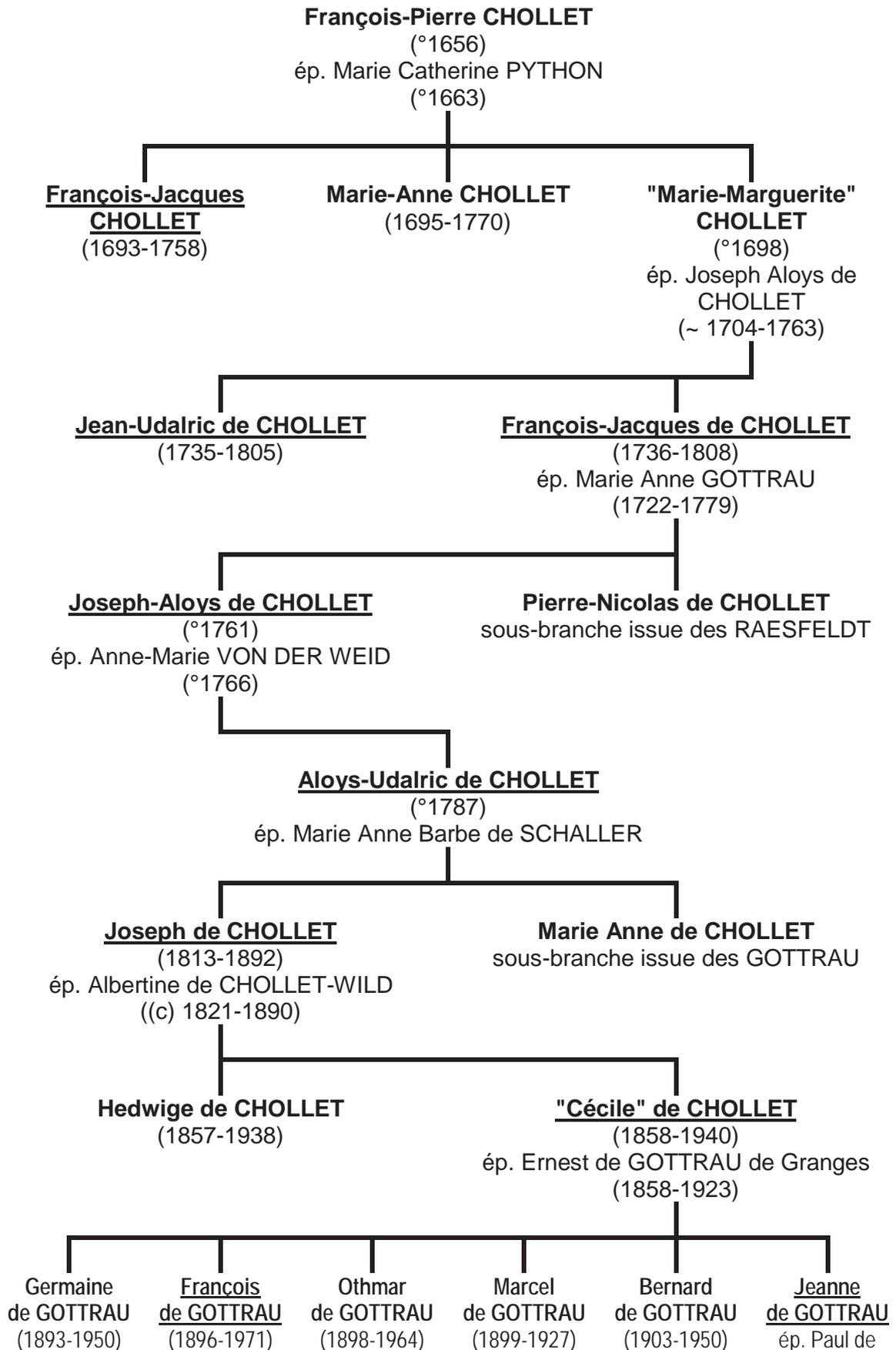
Il s'est marié le 10 octobre 1831 avec Emilie Françoise de DIESBACH de Belleroye, née à Gouy-en-Artois (Pas-de-Calais) le 18 août 1804, décédée à Fribourg le 3 janvier 1836, d'où :

- a) Pauline Marie de CHOLLET, née le 10 juin 1833, décédée le 16 mars 1906.

Elle s'est unie avec Charles Ignace de CHOLLET, dit Louis, syndic de Fribourg, né à Fribourg le 5 novembre 1825, décédé le 21 mars 1902, avant-veille du dimanche des Rameaux.

- b) Charles Pierre de CHOLLET, dit du Guintzet, député au GC, né à Fribourg le 2 août 1834, y décédé en décembre 1878.

Il s'est uni avec Laure Marie Valentine de BOCCARD, née à Estavayer-le-Lac le 26 septembre 1843, décédée à Fribourg le 10 janvier 1927.



## à la bibliothèque de l'Institut<sup>4</sup>

Notre collègue, membre de la société Joseph A. Kurmann nous a fait parvenir:

**Recherches de base sur l'histoire ancienne et la généalogie des souches de la famille Kurmann de Willisau aux temps anciens jusqu'à 1600 après J.-C, avec une perspective d'avenir<sup>5</sup>,**

par JOSEPH A. KURMANN ET MICHAEL J. KURMANN, (193 p.), Familiengeschichtlicher Arbeitskreis Kurmann (FAK), Publikation Nr. 1, bei den Autoren, April 2013.



Les recherches sur l'histoire ancienne et l'origine des souches de la famille Kurmann de Willisau ont eu recours à une méthodologie applicable également à d'autres études de généalogie. Elle repose sur les quatre piliers suivants:

1. Par manque de sources écrites antérieurement au début du 14<sup>e</sup> siècle les auteurs se sont tournés vers des recherches scientifiques, mentionnés sous les points suivants 2 à 4.
2. L'étude linguistique (chapitre V) du nom de famille Kurmann par Josef Zihlmann, Dr honoraire de l'Université de Fribourg, section allemande, a montré la signification d'un fonctionnaire public (comme un syndic) pour le bien commun et de la justice. La naissance du nom doit avoir eu lieu sous les Seigneurs de Wolhusen au 13<sup>ième</sup> siècle où avant 1303 sous la règle des Habsbourg. Ils manquent pour le moment des analyses ADN des homonymes allemands pour savoir si le nom Kurmann est né

<sup>4</sup> la bibliothèque est déposée aux Archives de l'Etat, les ouvrages peuvent être consultés sur place aux mêmes conditions que les documents des Archives.

<sup>5</sup> **Grundlagenforschung zur Frühgeschichte und Genealogie der Stämme des Geschlechts Kurmann**, von der Urzeit bis 1600 n. Chr., mit einem Ausblick darüber hinaus

en plusieurs lieu indépendants en Suisse où en Allemagne) où s'il y a eu une émigration d'un porteur du nom Kurmann de l'Allemagne en Suisse.

3. Les auteurs ont trouvé deux membres d'une même souche de notre famille qui transmettait la tradition orale des ancêtres, que l'origine plus ancienne de la famille n'était pas Willisau, mais Trub (Ct. de Berne). La vérification de cette prédiction dans le chapitre VII a montré qu'une partie du territoire de Trub fut antérieurement rodé par les Seigneurs de Wolhusen, repris en l'an 1300 par la maison de Habsbourg, il passait en l'an 1405 à Lucerne et en 1468/70 par prise de pouvoir à Berne. La liste de dénombrement des habitants lucernois à Trub par Berne en 1454 fait mention d'une famille Kurmann. Les Kurmann ont dû quitter au 15<sup>e</sup> siècle leur ancien lieu d'origine Trub pour s'installer à Willisau, qui se trouvait également sous le régime de Lucerne.
4. Bernard Comte (2011) mentionne avec raison que la généalogie par l'ADN apporte une foule d'informations sur l'origine des familles qui vont bien au-delà des sources écrites<sup>6</sup>. Pour l'interprétation des résultats d'analyses par l'ADN nous distinguons trois phases historiques différentes.
  - a) La phase suivant l'acquisition du nom de famille au 13<sup>e</sup> siècle, jusqu'à aujourd'hui, par exemple, la détermination approximative de la parenté.
  - b) La phase immédiatement avant l'attribution du nom de famille, par exemple, les ancêtres génétiques sans nom de famille vivaient surtout la côte entre l'Allemagne ouest et l'Angleterre.
  - c) Pour la phase plus lointaine, par exemple, les parents génétiques appartiennent à l'haplo-groupe (cluster) d'hommes I (I comme Irène), caractéristique pour l'Europe, et qui est né environ 20 à 25'000 ans av. J.C. Cet haplo-groupe s'est divisé par la suite en sous groupes (I)/2/b/1. De plus amples informations sur la généalogie-génétique sont plus largement développées aux chapitres II, III et IV de la monographie.

---

<sup>6</sup> COMTE BERNARD. *Histoire et généalogie de la famille Comte* (2011). Vendue par IFHG. Il faut mentionner que la généalogie par l'ADN est très bien expliqué dans le chapitre 8 de ce livre.

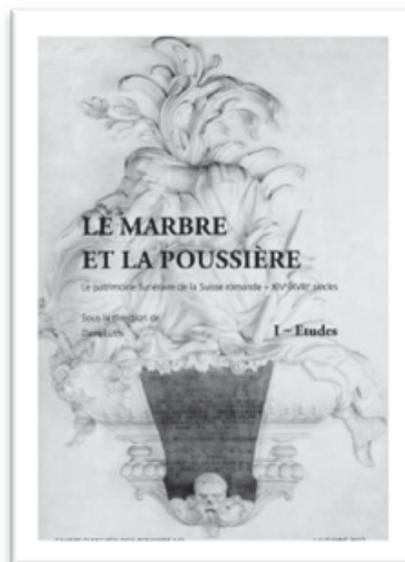
## *miscellanées*

### **Le marbre et la poussière**

Le patrimoine funéraire de la Suisse romande – XIV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles.

Sous la direction de DAVE LÜTHY, 2 vol. I – Etudes (261 p.), II – Catalogue (388 p.), Cahiers d'archéologie romande n° 143 et 144, Lausanne 2013.

Du Moyen Âge à la fin du siècle des Lumières, les inhumations sont nombreuses dans les églises et les temples de Suisse romande. Méconnus, les monuments funéraires créés pour les classes privilégiées par des artistes souvent remarquables subsistent pourtant par centaines. Les voici inventoriés et étudiés par un collectif d'auteurs qui les ont approchés d'un point de vue historique, artistique, sociologique, linguistique et archéologique. Par le biais de cette analyse plurielle, de nouvelles interprétations de la fonction de ces monuments se font jour; mais c'est aussi de distinction sociale, de transferts culturels, de centre et de périphérie artistique dont il s'agit ici.



Le volume II comporte, entre autres, le catalogue des principaux monuments funéraires du canton de Fribourg recensés dans les églises de Fribourg, Belfaux, Bellegarde, Charmey, Cheyres, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Hauterive, Hauteville, Marly, Montet (Broye), Morat, Môtier, Rueyres-les-Prés, Surpierre, Torny-le-Grand et Vuippens soit au total 104 fiches.

Les spécialistes et les curieux de l'héraldique et de la généalogie y trouveront d'utiles renseignements.

**Annuaire de la Société suisse généalogie**, 2013, vol. 40, 272 pages.

A l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire, la Société suisse d'études généalogiques présente le 40<sup>e</sup> volume de l'Annuaire sous une nouvelle forme. Le format est un peu plus grand pour permettre une meilleure présentation des illustrations et des tableaux généalogiques. A signaler un article d'ALAIN J. BOUGARD sur les *Relations familiales et*

*économiques autour du sigle N.P.C.K. (Nestlé, Peter, Cailler, Kohler), une communication de PIERRE-YVES PIÈCE sur Les charpentiers de Trub au service des salines de Leurs Excellences de Berne, et une notice de PIERRE ZWICK sur Le chaînon manquant de la généalogie des comtes de Gruyère.*

### **Archives héraldiques suisses**

Publiées par la Société suisse d'héraldique, 2013-II, (99 p.).

Ce numéro contient les actes du XVII<sup>e</sup> colloque de l'Académie internationale d'héraldique qui s'est tenu à Fribourg du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Y figure entre autre une communication sur *Les vitraux offerts à Fribourg à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse (1481-1981)*. Ce cycle aurait bien été à sa place dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel-de-Ville. Malheureusement, les fenêtres du parlement étant déjà garnies de vitraux de la fin du XIXe siècle, ce cadeau a été relégué le long des grandes baies du promenoir de l'Aula magna de l'université de Miséricorde.



### **Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles**

Cette publication succède au *Bulletin* du Cercle vaudois de généalogie. Cette nouvelle revue a pour objet l'étude de la famille dans son sens large. Elle souhaite mettre en avant les productions académiques qui abordent la parenté, les réseaux sociaux et l'individu dans le Pays de Vaud. Nous avons relevé l'article de LYDIE BORBLOË sur les *Testaments féminins de la famille de Blonay (XIIIe – XVIe siècles)*. Elle présente le cas de Marie-Egyptiaque de Diesbach – fille de Christophe et d'Élisabeth Mossu, épouse de François de Blonay – qui rédige son testament non pas en latin, mais en français (1548), constituant ainsi un exemple intéressant d'hésitation entre la nouvelle austérité protestante et l'ancienne tradition catholique.

P.Z.

# *la vie de l'Institut*

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 mars 2013**

Procès-verbal.

L'assemblée se tient dans la salle des Grenadiers du restaurant de l'Aigle Noir, à Fribourg. Présidée par M. Pierre Zwick, composée de trente-trois membres, elle est ouverte à 18 heures 40 en présence du comité *in copore*.

Le président fait circuler une liste de présence. Il fait part des personnes qui se sont fait excuser. M. Nemet est acclamé scrutateur.

### **ORDRE DU JOUR.**

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2012 est approuvé.
2. Le président présente le rapport de l'activité sociale pour l'année écoulée. L'assemblée remercie le président par applaudissement.
3. L'assemblée accueille six nouveaux membres et enregistre deux démissions. On compte 104 membres individuels (+ 6), 26 couples (- 4) et 19 membres correspondants dispensés de la cotisation.
4. M<sup>me</sup> Danielle Cottier présente les comptes pour 2012. Dépenses annuelles : 9'265 francs 20. Déficit : 2'442 francs 19. Actif au bilan : 12'871 francs 74 ./.. perte d'exploitation de 2'442 francs 19 soit un solde de 10'439 francs 55 (15'561.74). M. Sulger présente le rapport de vérification. L'assemblée approuve les comptes et donne décharge à la caissière et aux membres du comité par trente voix et six abstentions (invités).

5. Les membres du comité se représentent pour trois ans. L'assemblée réélit le comité par acclamation. MM. Clément Barras et Dimitri De Faria e Castro acceptent d'être vérificateurs. L'assemblée les élit par acclamation.
6. La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 20 heures 15.

L'assemblée est suivie de la conférence enthousiasmante du docteur Ivan Sergueïevitch NEMITZ : « *La saga d'une famille helvético-russe au siècle des Soviets* ».

8.03.2013/JCM.

## **L'INDEXATION DES RECENSEMENTS CANTONAUX**

Le Canton de Fribourg a effectué régulièrement des recensements généraux de sa population depuis 1811. Les Archives de l'Etat possèdent ainsi une des collections les plus complètes de Suisse.

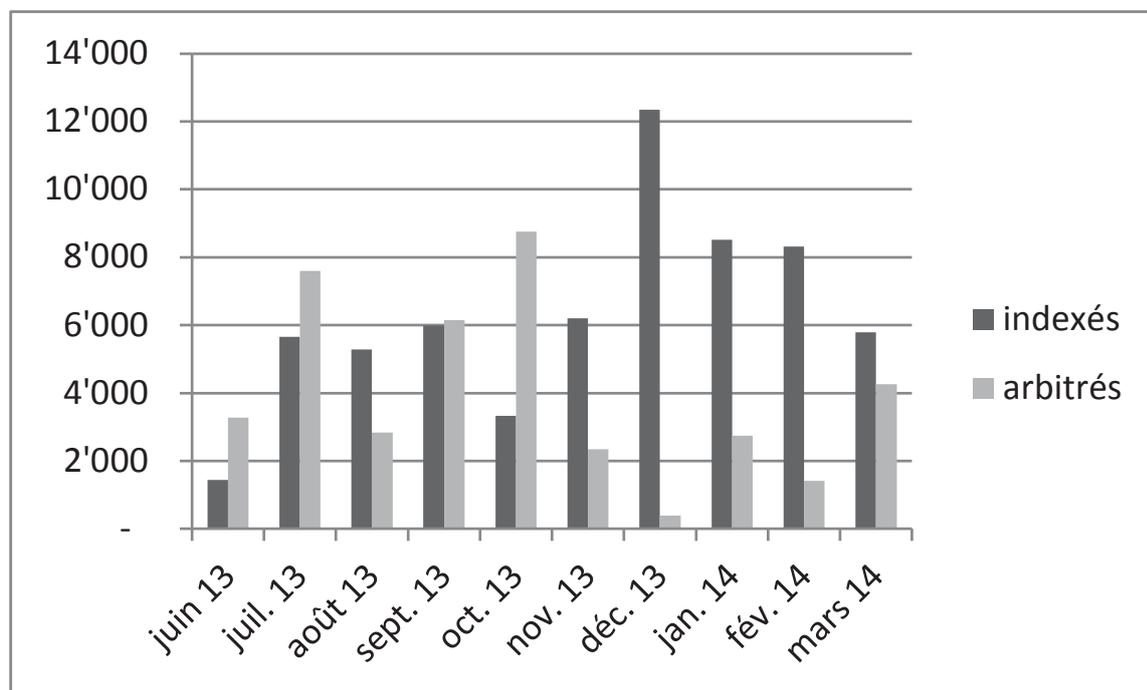
Cette documentation intéresse les généalogistes parce qu'elle donne à un moment donné, l'état exact de tous les foyers. Cependant, l'exploitation de cette grande masse de données est ardue car les individus sont ordonnés selon le domicile de l'époque. Les adresses, spécialement en Ville de Fribourg sont rarement connues, ce qui rend les recherches fastidieuses.

L'indexation du recensement cantonal de 1834 est en cours. Plusieurs chercheurs bénévoles, majoritairement issus de notre Institut se sont mis au travail suite à un partenariat passé avec les Archives de l'Etat et la société FamilySearch, les premières mettant les documents à disposition et la seconde procédant à la numérisation et fournissant un logiciel spécialement conçu à cet effet.

Pour assurer la bonne qualité du travail, les informations sont saisies indépendamment par deux indexeurs qui ne se connaissent pas. Leurs résultats sont ensuite communiqués à un arbitre qui règle les divergences ou corrige éventuellement les erreurs.

La principale difficulté survint lorsque des registres du district alémanique (qui comprenait à l'époque, outre les communes de la Singine actuelle, celles du Haut-Lac germanophone ainsi ce Jaun) ap-

parurent sans discontinuer. Le petit nombre de lecteurs aptes à déchiffrer l'écriture cursive allemande a fait un immense effort pour arriver à bout de cette tâche entre le mois de décembre 2013 et celui de février 2014, ainsi qu'il ressort du graphique suivant.



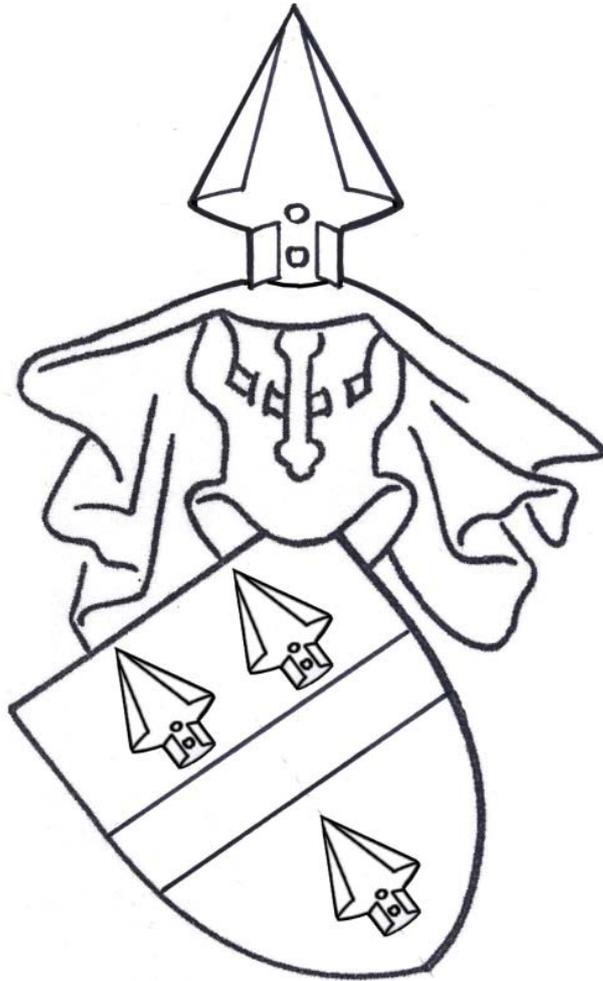
En 1834, la population du canton avoisinait les 87'000 individus.

A ce jour, les références de plus de 40'000 habitants ont été vérifiées par les arbitres. Nous avons donc effectué la moitié du travail. L'index provisoire et partiel devrait être publié sous peu sur le site internet de l'Institut.

Pour absoudre cette tâche, il est souhaitable qu'un maximum de personnes y participe. Elles n'ont qu'à s'annoncer auprès d'un membre du comité.

P.Z.





**Kurmann:** de gueules à la fasce d'azur, accompagné de trois socs de char-  
rue d'argent, deux en chef, l'autre en pointe.